

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2020



Poursuite des apprentissages: Coronavirus (COVID-19)

Toutes nos écoles offrent une programmation aux élèves de la maternelle à la 12^e année selon les directives énoncées par la ministre de l'Éducation. Différents moyens sont utilisés pour rejoindre les élèves, dont des systèmes de gestion des apprentissages comme Google Classroom et Moodle. Un monitoring des apprentissages prévus est assuré par les directions d'école. Le CSCN estime qu'au moins 650 à 700 ordinateurs seront prêtés aux élèves et au personnel pour assurer la poursuite des opérations du CSCN.

Le taux de succès pour engager les élèves est relativement élevé, mais les écoles invitent les parents à continuer à nous appuyer pour s'assurer que tous les élèves profitent pleinement de la programmation en place. Les parents et les élèves de chaque école pourront fournir une rétroaction dans les prochaines semaines, mais nous invitons les familles à communiquer avec leur école si elles éprouvent des difficultés avec le programme scolaire mis de l'avant. Entre temps, le CSCN a mis quelques documents d'accompagnement à la disposition des familles sous la bulle Poursuite des apprentissages retrouvée au site web www.centrenord.ab.ca

Le CSCN remercie sincèrement les parents et les élèves pour leur collaboration dans cette période de pandémie.

Ajustements suite à l'annonce des réductions budgétaires du 28 mars dernier

La ministre de l'Éducation a imposé des ajustements budgétaires rendus nécessaires en raison de la pandémie. Parmi celles-ci, les conseils scolaires doivent ajuster leur budget en réduisant leurs subventions pour le transport scolaire pour les mois d'avril, mai et juin. Des réductions de 14 % du budget opérationnel du CSCN ont également été nécessaires résultant dans des réductions des heures pour certaines catégories d'employés et la réduction dans certaines autres dépenses jusqu'à la fin août.

Étude du site scolaire de l'école Gabrielle-Roy.

Le CSCN a reçu les fonds nécessaires pour une analyse préliminaire du site de l'école Gabrielle-Roy afin d'explorer un projet de deux écoles, soit celle d'une modernisation (ou remplacement) de l'école Gabrielle-Roy et la nouvelle construction pour Michaëlle-Jean. Le projet pourrait loger les deux écoles dans un édifice continu, mais avec des espaces distincts sur le même site.

Cette étude est préliminaire et elle ne peut pas être perçue comme une annonce d'une nouvelle construction. Toutefois, le fait que les fonds sont alloués par le ministère de l'Éducation indique que le projet conjoint est considéré, ce qui est un bon signe. L'étude devait débiter au printemps, mais étant donné la situation actuelle avec le coronavirus, il est possible que le début de celle-ci soit retardé.

TANYA SAUMURE
Présidente

NATHALIE LACHANCE
Vice-présidente

STEVE DAIGLE
Vice-président catholique

ÉTIENNE ALARY
Conseiller catholique

ISMAÏL OSMAN-HACHI
Conseiller public

JEAN-DANIEL TREMBLAY
Conseiller public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

JOSÉE DEVANEY
Secrétaire-trésorière

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2020



École À la Découverte

L'équipe affectée à la production des dessins d'architecture a complété 60 % des plans pour la nouvelle école. Malgré un léger dépassement du budget prévu (1,5 à 2%), le projet a reçu l'approbation pour passer à la prochaine étape de la planification.

École Citadelle

Les documents de planification de l'école ont été approuvés pour la phase du 30 %. Récemment, le ministère de l'Infrastructure a annoncé que le projet ne serait plus un partenariat privé et public. Les échéanciers du projet sont donc devancés alors que le projet deviendra une planification et construction par un promoteur.

Certains membres du Conseil scolaire ainsi que l'administration du CSCN ont rencontré les élus municipaux de Legal le 20 avril dernier afin de fournir un compte-rendu du projet.

École Saint-Vital

Le CSCN a reçu la confirmation du ministère de l'Éducation que les fonds pour la seconde phase du projet, soit celle de la construction, seront alloués. La municipalité de Beaumont a également indiqué qu'un site scolaire serait annoncé sous peu en plus de solliciter le CSCN pour un projet conjoint qui pourrait contenir une salle de spectacle pour Beaumont.

Toutefois, la demande de la province pour des espaces de petite enfance auprès du gouvernement fédéral a été refusée. Le CSCN entend poursuivre les conversations avec les instances gouvernementales afin de modifier cette décision.

Santé et sécurité

Le CSCN gère la situation entourant la pandémie du coronavirus à partir d'une cellule de gestion au bureau central. Un grand merci au personnel du CSCN pour l'efficacité du travail accompli et les nombreuses heures consacrées à cette gestion.

Des directives quant au maintien des édifices du CSCN durant la période de pandémie ont été émises en mars au moment où les premières infections ont été déclarées. Le personnel de conciergerie a modifié ses interventions dans les écoles pour accorder une plus grande importance au nettoyage et à la désinfection des surfaces. Certaines sections dans les écoles ont été déclarées hors d'usage pour limiter le nombre de fois que ces espaces devaient être nettoyés.

Des consignes ont également été émises quant aux échanges de matériel entre les écoles et d'autres parties comme les familles. Entre autres, des procédures pour désinfecter les surfaces des ordinateurs et la manutention de ceux-ci permettent aux familles de recevoir des ordinateurs sans crainte. Il en est de même pour les autres types de matériel comme le papier.

TANYA SAUMURE
Présidente

NATHALIE LACHANCE
Vice-présidente

STEVE DAIGLE
Vice-président catholique

ÉTIENNE ALARY
Conseiller catholique

ISMAÏL OSMAN-HACHI
Conseiller public

JEAN-DANIEL TREMBLAY
Conseiller public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

JOSÉE DEVANEY
Secrétaire-trésorière

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2020



En collaboration avec les municipalités, les terrains de jeu ont été déclarés non utilisables. Les écoles n'accueillent pas plus de 15 personnes dans l'édifice.

Plusieurs ressources ont été mises à la disposition des familles ou du personnel dans le domaine de la santé mentale, les mesures d'hygiène ou encore en termes d'ergonomie.

Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion ordinaire aura lieu le 22 avril 2020 à 18 h. La réunion se déroulera en mode virtuel.

TANYA SAUMURE
Présidente

NATHALIE LACHANCE
Vice-présidente

STEVE DAIGLE
Vice-président catholique

ÉTIENNE ALARY
Conseiller catholique

ISMAÏL OSMAN-HACHI
Conseiller public

JEAN-DANIEL TREMBLAY
Conseiller public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

JOSÉE DEVANEY
Secrétaire-trésorière